

(téléphone : (613) 996-4376), dont les fonctionnaires pourront vous fournir des renseignements généraux sur le pays en question, vous informer des conditions d'emprisonnement et des moyens de communiquer avec le détenu. Ils essaieront également de répondre à toutes vos questions ou d'obtenir des renseignements qui ne vous sont pas normalement accessibles. Bien que vous puissiez pencher vers l'action immédiate (visite au détenu, envoi de colis ou d'argent), vous devriez d'abord consulter la Direction des opérations consulaires sur l'opportunité de ces démarches et sur la meilleure façon de procéder.

Le Ministère a pour politique de mettre l'accent sur l'autonomie des individus et le respect de leur vie privée, ce qui ne l'empêche pas de les aider en cas de besoin. Dans la mesure du possible, la famille et les amis des détenus canadiens devraient se tenir directement en contact avec eux et résoudre les problèmes en suivant les voies ordinaires. Dans tous les cas, le Ministère et ses missions à l'étranger donneront conseils et renseignements mais ne fourniront d'autres services que dans la mesure où ils ne sont pas autrement disponibles. Cela signifie que le Ministère offrira, en général, un plus grand choix de services lorsqu'un Canadien est emprisonné dans un pays où les conditions sont mauvaises ou plus difficiles qu'elles ne le sont au Canada ou dans d'autres pays industrialisés.

## **Retenue des services d'un avocat**

---

La recherche d'un représentant juridique compétent dans le pays où l'arrestation a eu lieu est une tâche d'importance capitale, et il faudra agir avec soin et prudence. Il n'est pas du tout rare, par exemple, que des avocats étrangers demandent que d'importantes sommes leur soient versées à titre d'acompte, en échange de vagues promesses; il est souvent arrivé que ces promesses aient été ignorées, trahies ou oubliées. Malheureusement, l'exploitation des clients étrangers est devenue une pratique largement répandue et d'un extrême raffinement dans certaines parties du monde. Les représentants canadiens à l'étranger